Le même système censitaire, ou système curial àtait en vigueur pour les élections des députés de l'Assemblée Provinciale à Zadar. Grâce à ce système, les Italiens qui d'après leur nombre 3% de la population, n'avaient pas droit à plus d'un député, en avaient en réalité 6, et ceci, parce que les mêmes personnes disposaient de plusieurs voix. Voici comment: la ville de Zadar, comme unité éléctorale avait droit à un député; la chambre de commerce et d'industrie (c. a d. les commerçants et les industriels) comme seconde unité éléctorale élisait aussi un député, et enfin les propriétaires d'immeubles de la ville qui composaient la majorité du groupe éléctoral payant de gros impôts élisaient encore 4 députés. Ce système fut maintenu en Autriche jusqu'à la fin de la grande guerre.

Voilà des faits qui parlent clairement et nous montrent qui fut proscrit et qui fut privilégié, sous la domination autrichienne!

L'Autriche favorisait donc les Italiens en Dalmatie à tous les points de vue : scolaire, économique, religieux, social et politique. Il est intéressant de voir que G. Dainelli parle beaucoup de toutes les institutions italiennes en Dalmatie dans son livre: Fiume e Dalmazie (p. 158—161. Mais cela ne l'empêche pas d'affirmer un peu plus loin que la population italienne en Dalmatie diminuait parce qu'elle était en but de la part de l'Autriche à une »mortification méthodique« qui proscrivait l'Italianisme, et favorisait les Slaves. Ici l'écrivain est en contradiction avec lui-même Il est évident qu'un gouvernement qui à l'intérieur du pays, accorde à une minorité nationale tant de privilèges, comme ceux que l'Autriche accordait aux Italianisants en Dalmatie, et dans tous les domaines, peut mériter beaucoup d'autres reproches mais pas celui de porter atteinte à cette nationalité. Il est donc déplacé et dénué de fondement d'affirmer que les procédés chicaniers de l'Autriche furent la cause de la décroissance de la population italienne.

3) Ce qui, au point de vue politique, caracterisa le XIX-ème s., ce fut la lutte entre les conservateurs et les jeunes - nationalistes. Les conseravteurs furent prépondérants après le congrès de Vienne en 1815, car le pouvoir était entre leurs mains, bien qu' ils ne représentassent qu'une minorité dans la nation, et parfois même des éléments étrangers, comme les Allemands d'Autriche en Italie, en Tchéquo-Slovaquie, en Hongrie, dans une partie de la Pologne et dans la Dalmatie; comme les Hongrois en Transylvanie, Slovaquie et Croatie, et comme les Russes en Pologne. Au début, les jeunes nationalistes étaient en minorité, mais ils ne cessèrent de progresser pendant la première moité du XIXe s., tant et si bien, que, pendant la seconde moitié ils établirent leur prépondérance politique et intellectuelle dans certains des pays nommés ci-dessus. En Dalmatie, cette lutte commença seulement après le régime absolu de Bach et la défaite de l'Autriche à Solferino en 1859. Le régime costitutionnel fut rétabli. Dans la séance du 25 septembre 1860, le baron Ambroise Vranjican parla devant le parlement de Vienne des droits historiques et de l'intégrité territoriale du royaume de Croatie auquel se joindrait la Dalmatie. Le lendemain, 26 septembre 1860, le député de Dalmatie, Borelli revint sur ce discours et reconnut à la Dalmatie un caractère national; il ne discuta pas son droit d'être unie à la, Croatie, mais il déclara »que le moment favorable n'était pas encore venu«. L'évêque Strossmayer